

ASSOCIATION

Fribourgeoise pour la promotion de l'action sociale

trait d'union

c/o Sabine **CORZANI**
Av. Granges-Paccot 14
1700 **FRIBOURG**

info@trait-dunion.ch
CCP : 17 - 333375 - 8

Ville de Fribourg
Madame Antoinette **DE WECK**
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 **FRIBOURG**

Fribourg, le 2 février 2015

TRAIT D'UNION : Votre article paru dans le bulletin d'information Le « 1700 »

Madame,

Par ce courrier, notre Association Trait d'union se permet de revenir sur l'éditorial que vous avez rédigé dans le Bulletin d'information de la Ville de fribourg le « 1700 » de février 2014 intitulé « De quoi sera fait 2014 ? ». Après une longue période de réflexion, notre comité a néanmoins décidé de vous faire part du malaise ressenti à la lecture de votre article. En effet, la direction du pouvoir exécutif des domaines de l'Ecole et des Affaires sociales revêt une importance considérable à nos yeux, car ces domaines se trouvent au cœur des enjeux de l'avenir d'une collectivité. L'« Ecole » sert le devenir d'une société en assurant une relève et les « Affaires sociale » œuvrent à la cohésion sociale en offrant aux plus démunis une vie respectueuse de la dignité humaine.

Notre association **TRAIT D'UNION** - Association fribourgeoise pour la promotion de l'action sociale - est une association issue de l'initiative de professionnel-le-s de l'action sociale convaincu-e-s que les collaborations interprofessionnelles et interinstitutionnelles sont une ressource précieuse pour la promotion sociale de notre canton. Comme vous le constaterez dans nos statuts ci-joints, **TRAIT D'UNION** soutient notamment le décloisonnement des Services afin que les professionnel-le-s de l'action sociale puissent mieux se connaître et collaborer ensemble de façon constructive. A ce jour, notre Association compte environ 115 membres individuels œuvrant dans divers services, institutions, associations et fondations. Nous avons mené à bien de multiples actions dont vous trouverez le détail sur notre site internet : www.trait-dunion.ch.

Nos objectifs visent essentiellement la promotion de l'action sociale, et dans ce cadre, nous avons en effet été fortement interpellés par votre article, ce d'autant plus que le Bulletin d'information le « 1700 » est distribué à l'ensemble de la population sans cependant permettre la confrontation des enjeux par la mise à disposition d'une rubrique ouverte au lecteur. Mais aussi, les enjeux mis en relief dans votre article étant majeurs à nos yeux, le fait que vous les abordez très brièvement au travers de quelques lignes peut amener à des amalgames au risque de réduire la complexité de la réalité sociale. En ce sens, il ne nous est pas possible de ne pas donner le point de vue des membres de notre Association Trait d'union, raison pour laquelle nous choisissons de vous écrire directement tout en signalant que votre article et notre courrier seront mis en ligne sur notre site internet.

Dans votre article, vous posez le contexte économique comme une réalité que nous partageons tous. Néanmoins, nous ne sommes pas convaincus qu'il s'agit là d'un état de fait incontournable à tel point qu'il devienne seul prescripteur de l'orientation de l'action sociale de notre canton

pour les prochaines années. A notre sens, votre texte repose sur une vision réduite et stigmatisante de l'action sociale et de ses bénéficiaires. En effet, vous produisez des amalgames entre l'aide sociale et le phénomène de la violence ou encore entre le trouble psychique et l'incompréhension du système, ce qui pourrait laisser entendre pour un public non averti que tous les usagers de l'aide sociale sont auteurs d'actes de violence et de méprise face au système. Même si nous supposons que tel n'était pas votre intention, nous regrettons l'effet généraliste de vos propos qui discréditent l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale.

A une époque où les autorités publiques sont soumises à des mesures d'économie, nous aurions davantage soutenu une posture positive de l'aide sociale. Elle représente une mesure de solidarité envers les plus démunis, eux-mêmes producteurs de solidarité avant de se retrouver en situation d'indigence. La Constitution fédérale, en son préambule, n'invite-t-elle pas d'ailleurs à mesurer la force de nos sociétés par le soutien apporté aux plus démunis ? De plus, les bénéficiaires avec lesquels nous collaborons quotidiennement nous montrent une force d'engagement et une volonté certaine pour se réinscrire dans les modes de vie collective et professionnelle. Nous souhaitons donc rappeler que le travail social est un outil de cohésion sociale au service d'une société tout en soutenant des trajectoires individuelles fortes de motivations. L'action sociale repose sur une volonté collective par un acte citoyen de la population envers autrui ; il ne peut pas se développer s'il est entouré d'un discours réducteur et linéaire laissant croire à une malveillance des bénéficiaires dans le système.

De quoi sera fait demain ? En qualité de partenaires du terrain visant la promotion de l'action sociale, nous recommandons et espérons que le domaine de l'action sociale puisse être validé et reconnu à son juste niveau et qu'il reçoive le soutien nécessaire pour permettre à chaque intervenant de construire, dans la qualité, une relation de soutien avec le bénéficiaire. Donner du temps aux intervenants sociaux permettra de déjouer les malentendus et les relations ponctuellement conflictuelles en permettant un accompagnement dans la dignité. En qualité de partenaires directs et actifs dans le terrain, nous élaborons chaque jour des stratégies pour garantir cette qualité éthique et civique.

Last but not least, constatant votre intérêt pour Tolstoï que vous citez dans votre article, et dans la mesure de notre connaissance de celui-ci, nous souhaiterions terminer notre courrier par quelques considérations concernant ses propos. Pour ce philosophe, si la notion de responsabilité est centrale, elle est à entendre dans toute sa richesse conceptuelle et doit se conjuguer, toujours selon lui, avec un monde orienté vers le développement et l'épanouissement de tous ainsi qu'avec une préoccupation envers les injustices et les personnes défavorisées. Dès lors, à nos yeux, la responsabilité telle que Tolstoï l'entend est à saisir non seulement en un sens individuel mais aussi collectif, sa critique interpellant une organisation sociale et une éducation qui ne rendraient pas possibles l'émancipation et le développement de tous. En ce sens, son affirmation forte que « le monde est de la responsabilité de chacun » nous invite pour notre part à développer une vision de société tournée vers un futur dans lequel le collectif s'engage et participe. L'avenir de notre société est de ce fait bien aussi de la responsabilité des politiques et du Citoyen pour que le collectif se sente responsable de participer à la production d'une cohésion sociale dans la dignité et proposer des dispositifs de soutien social. Affirmer la notion de responsabilité comme étant du ressort seul de l'individu serait donc bien réducteur.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier et restons évidemment à votre disposition si vous souhaitez approfondir ces enjeux au travers d'une rencontre. Nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.


Sabine **CORZANI**
Vice-présidente

Pour Trait d'union

Kathrin **GABRIEL HOFMANN**
Membre du comité


Thierry **GUTKNECHT**
Membre de l'association